

Les documents sont à remettre au plus tard le 24 février 2023 à la secrétaire de l'école que fréquentera votre enfant

Le parent qui désire s'inscrire doit présenter obligatoirement les quatre documents suivants lors de l'inscription :

1. La fiche d'inscription
2. Le profil de formation
3. L'original du certificat de naissance (grand format) du parent qui s'inscrit (le certificat en format carte et le baptistaire ne sont pas admissibles) ou l'original d'un relevé de notes avec le code permanent du ministère de l'Éducation*
4. La carte d'assurance maladie ou le permis de conduire du parent qui s'inscrit*

Pour les parents internationaux :

1. La fiche d'inscription
2. Le profil de formation
3. Le certificat de naissance du pays d'origine traduit en français ou en anglais*
4. L'original du certificat de citoyenneté canadienne recto verso ou la carte de résident permanent recto verso*

Les parents ayant un statut temporaire venant d'un autre pays que la France pourraient être facturés. Pour plus d'informations, contactez le 418 839-0500, poste 52023.

Pour commander le certificat de naissance grand format en ligne : <http://www.etatcivil.gouv.qc.ca>

Chaque parent doit s'inscrire séparément et le conjoint ou la conjointe ne peut pas remplacer la personne inscrite.

* Ces documents sont exigés par le ministère de l'Éducation. Les ateliers sont offerts dans le cadre de la formation continue des adultes du Centre de services scolaire des Navigateurs.

**TOUTE INSCRIPTION INCOMPLÈTE SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSÉE ET
AUCUN SUIVI NE SERA EFFECTUÉ**

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À PRÉSENTER AVEC VOTRE FICHE D'INSCRIPTION

Citoyen québécois



et



ou



Parents internationaux



ou



ou



Et le certificat de naissance du pays d'origine